



HAL
open science

ANALYSE DU DISCOURS APPLIQUEE A L'ENSEIGNEMENT DE COMPETENCES COMMUNICATIVES DANS LE DOMAINE DU TOURISME

Olivier Meric

► **To cite this version:**

Olivier Meric. ANALYSE DU DISCOURS APPLIQUEE A L'ENSEIGNEMENT DE COMPETENCES COMMUNICATIVES DANS LE DOMAINE DU TOURISME. Colloque international des Etudiants chercheurs en DIDactique des langues et en Linguistique, Lidilem, Jun 2014, Grenoble, France. hal-01252338

HAL Id: hal-01252338

<https://hal.science/hal-01252338>

Submitted on 7 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ANALYSE DU DISCOURS APPLIQUEE A L'ENSEIGNEMENT DE COMPETENCES COMMUNICATIVES DANS LE DOMAINE DU TOURISME

Olivier MERIC
olivier.meric.a@gmail.com
Centre Interlangues
Texte, Image, Langage (EA 4182)
Université de Bourgogne
Faculté de Langues et Communication
2 Bd Gabriel
21000 Dijon
France

Abstract : This paper focuses on possible didactic applications of corpus linguistic analysis results. After having stated the theoretical frame around the concept of specialized discourses within a professional context, it is firstly argued that professional discourses use the same linguistic patterns than « general » discourse; hence, it is not necessary to acquire previous general knowledge before learning language for specific purposes (LSP). Secondly, this paper suggests that corpus linguistic can help to teach communicative competences what is illustrated through the analysis of the pragmatic patterns present in a corpus made of « short stories ». This corpus has been set for a European KA2 language project named « Tell Me A Story ».

1. Introduction

La maîtrise de compétences communicatives est une condition indispensable à l'intégration sociale d'un individu évoluant dans un monde aussi connecté que le nôtre. L'omniprésence de cette connectivité dans tous les domaines – qu'ils soient éducationnels, professionnels, publics ou personnels – est une des raisons d'être de l'apprentissage d'outils de communication. Dans le domaine professionnel, et plus précisément dans celui du tourisme, il est généralement admis par les acteurs que la maîtrise des techniques de communication dans une ou plusieurs langues étrangères est une exigence requise, raison pour laquelle cet apprentissage tient une place de choix dans les programmes de formations associés. La lecture des travaux de Germain offre une documentation fournie « des grands courants dans le domaine de la didactique des langues » (1993). En relation au modèle de Legendre repris par Germain (1993 : 12-14), cette étude ne prétend pas proposer une variante méthodologique, mais partant du principe que le choix de ce qui est enseigné a une incidence directe sur la manière de l'enseigner (Richard, 2001), elle s'inscrit dans la relation didactique entre l'objet et l'agent. En prenant en compte les objectifs particuliers de formation des étudiants qui souhaitent devenir professionnels du tourisme au contact des voyageurs, cet article se propose de discuter l'analyse d'un genre de discours spécialisé dans le domaine du tourisme, l'anecdote, comme support d'apprentissage pour définir la sélection de contenus appropriés à l'acquisition de ces « compétences communicatives » selon le sens redéfini par Hymes (1992 : 51-52).

Dans un premier temps, les différences entre discours spécialisé et discours de spécialité seront abordées pour positionner le cadre théorique dans lequel l'anecdote sera considérée. Dans un deuxième temps, une définition plus précise de l'anecdote sera proposée telle qu'elle

a été appliquée pour la réalisation du projet « Tell Me A Story ». Dans une troisième partie une approche pragmatique de l'analyse du corpus utilisé pour cette étude sera proposée, avant de conclure sur les possibles implications didactiques des résultats obtenus afin d'apprécier leurs contributions au sein de la conception pédagogique de l'apprentissage des compétences communicatives.

2. Distinction entre « discours de spécialité » et « discours spécialisé »

Dans le cadre d'un programme basé sur des objectifs spécifiques, le contenu à enseigner détermine les choix didactiques ; il convient donc de préciser la nature de ce qui sera enseigné. La norme ISO 1087, en 1990, se propose de définir la langue de spécialité comme un : « sous-système qui utilise une terminologie et d'autres moyens linguistiques et qui vise la non-ambiguïté de la communication dans un domaine particulier » (ISO 1087 : 1990). Il apparaît un concept de langues associées à tels ou tels domaines de spécialité, ayant la structure de « sous-systèmes » sans apporter de définition du système de référence, et sans indiquer en quoi ces sous-systèmes se différencient les uns des autres. En effet, le texte suggère l'existence d'un système par inférence sans aucune référence à une autre norme qui en donnerait la description. Il précise aussi que certains moyens linguistiques associés ou non à la terminologie permettent de décrire ces sous-systèmes qui visent « la non-ambiguïté de la communication ». Même si cette norme a été révisée par deux fois, ce manque de précision se traduit au niveau didactique par une approche du domaine de spécialité au travers de la langue, décrite comme un système, et de sa terminologie associée. Le développement des objectifs spécifiques est alors le plus souvent réduit à l'étude d'un glossaire ou d'un catalogue de situations mettant en valeur des expressions stéréotypées. Pierre Lerat (1995 : 20) propose que la langue spécialisée soit plutôt définie comme « une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées ». L'abandon d'une conceptualisation systémique et structurelle est un changement de paradigme (Gautier, 2014). Dans cette approche, la spécialité ne s'appréhende plus à travers la terminologie mais par la réalité pragmatique du domaine. Les contenus d'enseignement proviennent d'une analyse du discours produit au sein des situations de communication propres à ce dernier. Cette définition associe la langue spécialisée à des connaissances spécialisées sans toutefois mentionner les compétences, ce qui sera revu dans la définition de Michel Petit (2010) pour qui la notion de langue de spécialité disparaît complètement pour laisser place à un concept de langue spécialisée qui apparaît comme étant un élément constitutif du domaine considéré, lequel devient l'entité de référence :

« Nous appellerons domaine spécialisé tout secteur de la société constitué autour et en vue de l'exercice d'une activité principale qui, par sa nature, sa finalité et ses modalités particulières ainsi que par les compétences particulières qu'elle met en jeu chez ses acteurs, définit la place reconnaissable de ce secteur au sein de la société et d'un ensemble de ses autres secteurs et détermine sa composition et son organisation spécifiques » (Petit, 2010 : 9).

Michel Petit présente le domaine de spécialité comme une activité qui demande la maîtrise de compétences particulières parmi lesquelles celles liées à la communication qu'il décline selon trois formes discursives : le spécialisé académique (recherche sur le domaine) ; le spécialisé professionnel (activité propre du domaine) ; et le spécialisé « du troisième type » (hors activité spécialisée elle-même). Cette approche pragmatique, qui centre l'apprentissage sur le domaine spécialisé et non sur l'existence supposée d'un sous-système linguistique, rend obsolète la question de savoir si les apprenants doivent être exposés à la langue étudiée dans un cadre général avant d'introduire des situations communicationnelles directement liées au

domaine (Lavric, 2013 sur le domaine du vin) – dans le contexte de cet article, le tourisme. Dans le cadre d'un cours de Français langue étrangère dispensé à des étudiants qui suivent une formation en tourisme, existe-t-il un intérêt particulier à leur enseigner « C'est un sportif » (Girardet & Pecheur, 2006 : 11) au lieu de « c'est un touriste » dès le niveau A1 défini par le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) (Conseil de l'Europe, 2001 : 23) ? Selon Richard (2001 : 51), une des considérations basiques de l'élaboration d'un programme éducatif est qu'elle doit être centrée sur l'analyse des besoins de l'apprenant, surtout en discours spécialisé et dans les programmes de formation professionnelle. L'analyse des besoins et des objectifs du public apprenant conditionnent donc le choix des contenus, et ce dès le niveau A1. Dans le domaine du tourisme, les éditeurs de ressources didactiques sur le marché proposent des manuels d'apprentissage qui s'adaptent à un public de plus en plus « débutant », les ouvrages proposés par Corbeau, Dubois & Penfornis (2004) et Corbeau, Dubois, Penfornis & Semichon (2013) préconisent, ainsi 60 heures d'enseignement de Français « ordinaire » avant leur utilisation. L'enseignant n'a pas l'obligation d'introduire le domaine dans la langue étudiée mais il peut s'orienter vers un enseignement du domaine en développant une de ses compétences particulières, à savoir la communication au travers du discours spécialisé, choisissant ainsi l'apprentissage de la langue contextualisée et non celui d'un sous-système langagier supposé de telle ou telle spécialité.

3. L'anecdote comme contenu déclencheur d'apprentissage

D'une manière pragmatique, le contenu que l'enseignant va proposer à ses étudiants peut être défini grâce aux méthodologies de l'analyse du discours appliquées au domaine étudié. Suivant la définition proposée par Gunnarsson (2009 : 5), le discours professionnel est constitué de textes qui impliquent au moins l'intervention d'un professionnel dans un contexte et un but précis. Ces textes, réunis dans un corpus, peuvent être soumis à une analyse quantitative grâce à l'utilisation d'outils informatiques permettant aussi une interprétation qualitative ayant pour objectif d'identifier une partie des « modalités particulières » (Petit, 2010 : 9) et des caractéristiques du domaine. En ce qui concerne le tourisme, la diversité textuelle, en partie due aux moyens techniques de diffusion, a amené des chercheurs comme Calvi (2010) ou Mapelli & Piccioni (2011) à identifier plusieurs genres discursifs présentant des caractéristiques propres aux interactions mises en œuvre dans les différentes situations communicationnelles afférentes où s'entremêlent, à des niveaux différents, les trois principales composantes des compétences communicatives : le linguistique, le cognitif et le pragmatique. La linguistique sur corpus permet d'extraire certaines des caractéristiques de ces composantes et de les rendre disponibles pour une application didactique. Ici, le type de texte choisi, l'anecdote, s'inscrit comme un texte émotif et conatif à disposition du guide-conférencier en situation professionnelle qui se dirige à un groupe de visiteurs. Selon Lionel Gossman (2003), le terme « anecdote » reste mal défini même s'il associe le genre à une narration miniature concentrée dans une structure tripartite : la description du contexte, l'intrigue et la chute souvent accompagnée du « mot de la fin » qui se différencie du « fait divers » par son caractère non public. Cette position est en accord avec celles proposées par le Trésor de la langue française informatisé (TLFi) : l'anecdote, dans sa première acception, est un « petit fait historique survenu à un moment précis de l'existence d'un être, en marge des événements dominants et pour cette raison souvent peu connu » ; et dans sa deuxième acception, c'est une « petite aventure vécue qu'on raconte en en soulignant le pittoresque ou le piquant ». Ces définitions expliquent le caractère émotif et conatif du genre qui a été sélectionné pour la réalisation du projet européen « Tell Me A

Story (TMAS) »¹ financé par la Commission européenne pour la formation continue. L'un des objectifs de ce projet, qui inclut 8 langues européennes, est d'utiliser des anecdotes en relation avec 8 villes ou régions européennes pour les raconter pendant une visite touristique et susciter l'intérêt des guides professionnels pour l'acquisition d'une nouvelle langue étrangère. Ce genre textuel a été choisi par l'équipe du projet pour sa faculté à éveiller la curiosité des visiteurs friands de détails souvent en marge de l'information officielle.

4. Corpus et analyse

4.1. Constitution du corpus

Une fois la nature des éléments constitutifs du corpus définis, il a été décidé d'associer de manière aléatoire aux anecdotes retenues pour le projet TMAS, une partie des « petites histoires » publiées dans les pages du site internet de la revue « La France Pittoresque ». Le corpus obtenu totalise ainsi 944 877 tokens répartis selon six thématiques nommées par le comité d'édition de la revue : insolites, brèves, coutumes et traditions, événements, faune et flore et historiques. Les sujets traités par ces anecdotes sont aussi variés et étendus que les thèmes rencontrés dans le monde professionnel du tourisme lors de visites commentées. Les caractéristiques de construction de ce corpus permettent donc de prendre en compte un grand nombre de textes représentatifs du genre textuel de l'anecdote tel qu'il a été défini précédemment en s'insérant dans le macro-genre du « guide » appartenant à la famille de genre « institutionnel » selon la taxonomie, justement pour le tourisme, proposée par Mapelli & Piccioni (2011).

4.2. Analyse

Le tableau 1 présente les résultats issus d'une analyse comparative entre le corpus créé pour les besoins de l'étude et le corpus frTenTen12, considéré comme représentatif d'une utilisation générale de la langue française faite sur Internet à partir de plus de 12 milliards de mots distribués en plus de 480 000 phrases typographiques. Les statistiques présentées ont été obtenues grâce au programme « Sketch Engine » (Kilgarriff et al, 2004).

Il est intéressant de constater que le genre « anecdote » présente des pourcentages relativement proches de ceux représentatifs d'un corpus général, tout en conservant des proportions qui traduisent sa dimension narrative. En effet, le pourcentage des verbes au présent est inférieur de - 0,57 point et celui des verbes au passé supérieur de + 0,92 point pour l'imparfait, et de + 0,52 pour le passé simple. La différence de pourcentage entre les pronoms personnels (+ 1,2) mise en parallèle avec celle des noms propres (- 1,43) est en partie liée au caractère anaphorique du pronom personnel qui dans une narration reprend régulièrement la référence des personnages introduits dans l'histoire.

Aucune des données présentées ne permet une classification du genre étudié dans un domaine spécifique – qu'il soit touristique ou non, seule l'énonciation au sein d'un contexte touristique autorise un positionnement défini de l'anecdote dans le discours professionnel du tourisme selon les catégories introduites par Mapelli & Piccioni (2011). Cette position étant relative au contexte, elle est illustrée par l'analyse des mots-clés et des expressions propres dans le tableau 2. L'obtention de ces mots-clés et expressions propres ou, plus explicitement, n-grams N propres se calcule selon un rapport de fréquences normalisées issues des deux corpus en ajoutant une constante pour éviter la division par zéro (cas d'un mot uniquement présent dans le corpus étudié) et pour favoriser les mots dont la fréquence est significative

¹ Lifelong Learning Programme, Tell Me A Story, <http://telleastory.eu/>. Ref. No.: 531009-LLP-2012-BG-KA2-KA2MP.

(Kilgarriff, 2012 : 4-6) ; soit $(f_{\text{focus}} + n)/(f_{\text{ref}} + n)$ avec f_{focus} comme fréquence normalisée du mot dans le corpus étudié, ici « anecdote », f_{ref} fréquence normalisée du mot dans le corpus de référence et n égal à 100. Les résultats des 52 mots-clés et des 10 expressions propres les plus représentatifs sont reportés dans le tableau 2 avec, entre parenthèses, la valeur du rapport suivie de la fréquence du mot dans le corpus étudié. Le contexte de la visite guidée souvent liée à l'Histoire apparaît comme dominant au travers des mots : « roi(s), Louis, Henri, fête(s), Paris, vin, Duc, coutume, peuple, Napoléon, autrefois, église, Charles, Molière, cour, siècle, époque, bourgeois ». Au travers aussi du mode et du temps des verbes exprimant la narration : « fut, eût, furent, eut, fit, étaient, avaient, fût ». Quant au syntagme « légion d'honneur », il explique la présence du mot « honneur » dans cette liste.

Corpus “anecdote” – statistiques et information

Unités	Fréq.	
Tokens	1078496	
Sentences	30,647	
Marqueurs	Fréq.	%
noun	203118	18,83
preposition	126961	11,77
article	103571	9,60
punctuation	94455	8,76
personal pronoun	58443	5,42
adverb	56671	5,25
adjective	56242	5,21
conjunction	49607	4,60
verb present	43821	4,06
sentence tag	34512	3,20
preposition plus article (au,du,aux,des)	31953	2,96
proper name	31546	2,92
verb past participle	30126	2,79
verb infinitive	25708	2,38
relative pronoun	20019	1,86
verb imperfect	18499	1,72
demonstrative pronoun	17227	1,60
numeral	16834	1,56
possessive adjective	15045	1,39
verb simple past	11258	1,04
indefinite pronoun	8542	0,79
punctuation citation	7505	0,70
verb present participle	5790	0,54
verb future	3576	0,33
verb conditional	2655	0,25
verb subjunctive present	1590	0,15
verb subjunctive imperfect	1220	0,11
abbreviation	1181	0,11
interjection	463	0,04
pronoun	176	0,02
possessive pronoun	127	0,01
symbol	42	0,00
verb imperative	13	0,00
Total	1078496	100

Corpus “frTenTen12” – statistiques et information

Unités	Fréq.	
Tokens	12369868562	
Sentences	481,519,836	
Marqueurs	Fréq.	%
noun	2495153630	20,17
preposition	1377841597	11,14
article	1010825843	8,17
punctuation	869394390	7,03
personal pronoun	571659495	4,62
adverb	647997257	5,24
adjective	855755229	6,92
conjunction	512463124	4,14
verb present	679293706	5,49
sentence tag	456741634	3,69
preposition plus article (au,du,aux,des)	331126725	2,68
proper name	537729360	4,35
verb past participle	334596987	2,70
verb infinitive	347805390	2,81
relative pronoun	149125717	1,21
verb imperfect	99097964	0,80
demonstrative pronoun	170454362	1,38
numeral	256676856	2,08
possessive adjective	165210187	1,34
verb simple past	64623115	0,52
indefinite pronoun	76526069	0,62
punctuation citation	104017239	0,84
verb present participle	53962889	0,44
verb future	58690287	0,47
verb conditional	34393352	0,28
verb subjunctive present	19351932	0,16
verb subjunctive imperfect	16056120	0,13
abbreviation	48105451	0,39
interjection	8759991	0,07
pronoun	2100832	0,02
possessive pronoun	1322824	0,01
symbol	12570641	0,10
verb imperative	438367	0,00
Total	12369868562	100

Tableau 1 - Comparaison des caractéristiques, fréquences et pourcentages de la nature des mots

constitutifs des corpus « anecdote » et « frTenTen12 » obtenue à partir du programme en ligne SketchEngine.com

Cinq expressions propres sur dix présentent une dimension temporelle, référence nécessaire pour situer l'histoire et les faits racontés. Les expressions propres « jeunes gens, jeunes filles, grand nombre » apparaissent un peu désuètes mais renforcent le caractère emphatique du style narratif de l'anecdote. Un mot-clé semble décalé par rapport aux autres : « chroniqueur » ; mais à l'aide des concordances il est aisé de s'apercevoir que ce mot est récurrent dans les citations des sources des anecdotes et donc gagne logiquement son titre de mot-clé avec comme fonction de rappeler l'auteur supposé de l'anecdote. Les concordances effectuées autour de ces mots-clés confirment la position des anecdotes dans un contexte historique narratif en adéquation avec l'appartenance au macro-genre du « guide » et de la famille de genre « institutionnelle » selon la taxonomie de Mapelli et Piccioni (2011), dont voici un échantillon :

- ...les chanceliers, les princes de Condé, les < rois > de Navarre ; et je vous ai en tête, petit
- ...mars, en chacun 3 livres d'amende envers le < roi > ; un sixième, non comparant, est condamné
- ...là le vrai but de ces tables d'hôte qui < furent > fermées après le décret de Louis-Philippe
- ...qui, en dehors de tout "don" personnel, < furent > jadis glorieuses et qui sont, aujourd'hui
- ...permettant de s'agripper à la neige. Le < chroniqueur > scientifique Paul Perrin s'arrête sur cette
- ...mieux, je veux dire plus drôle, poursuit le < chroniqueur >. En 1691, l'argentier de Louis XIV s'avisa

Mots-clé			
roi (4.9, 908)	étaient (2.7, 1098)	foule (2.3, 213)	autrefois (2.1, 165)
fut (4.2, 1513)	noël (2.6, 307)	fût (2.3, 186)	église (2.1, 291)
siècle (4.1, 899)	cent (2.6, 299)	pain (2.3, 216)	charles (2.1, 194)
louis (3.9, 502)	avaient (2.5, 698)	lettres (2.3, 252)	molière (2.0, 122)
eût (3.0, 263)	mille (2.4, 277)	rois (2.3, 175)	cour (2.0, 286)
furent (3.0, 384)	jusqu' (2.4, 805)	peuple (2.2, 402)	siècles (2.0, 179)
fête (3.0, 427)	vin (2.4, 271)	xiv (2.2, 143)	aussitôt (2.0, 172)
henri (2.9, 281)	coeur (2.4, 154)	xix (2.2, 149)	époque (2.0, 397)
eut (2.9, 390)	chroniqueur (2.4, 160)	dont (2.1, 1642)	bourgeois (2.0, 131)
paris (2.8, 904)	duc (2.4, 195)	heures (2.1, 596)	suivant (2.0, 282)
fit (2.8, 508)	francs (2.4, 216)	C'est-à-dire (2.1, 202)	quelquefois (2.0, 131)
qu' (2.8, 7653)	honneur (2.4, 288)	fleurs (2.1, 209)	ville (2.0, 714)
usage (2.7, 395)	coutume (2.3, 169)	napoléon (2.1, 140)	fêtes (2.0, 165)
Expression			
jeunes gens (1.9)	heures du soir (1.5)	messe de minuit (1.3)	légion d'honneur (1.3)
heures du matin (1.6)	grand nombre (1.4)	neuf heures (1.3)	
point de vue (1.6)	jeunes filles (1.3)	même temps (1.3)	

Tableau 2 - Mots-clés et expressions propres constitutifs du corpus « anecdote » en référence au corpus « frTenTen12 », obtenus à partir du programme en ligne SketchEngine.com

5. Discussion des résultats

Un des résultats les plus nets de cette analyse est l'absence d'évidence justifiant l'existence d'un sous-système langagier associé à une spécialité ou un domaine spécifique. Même si l'anecdote n'est pas un genre exclusif du domaine du tourisme, lorsqu'elle s'inscrit dans ce discours spécialisé, l'étude ne révèle que ses caractéristiques narratives et discursives propres. Ces éléments sont mis en évidence par la fréquence des catégories grammaticales utilisées dans un corpus dont la densité permet de garantir la représentativité et la prototypicité du texte étudié, ce que ne permet pas une étude manuelle qui n'interroge pas une telle masse de données. Elle traduit certes son appartenance potentielle à la sphère discursive touristique, mais uniquement par la fréquence de certains mots représentatifs du thème traité et du contexte. Par ailleurs, aucun des mots-clés et des expressions propres de ce corpus ne sont absent du corpus « ordinaire » représentatif de la langue habituellement qualifiée de commune, ce qui confirme l'idée d'une spécialisation du discours et non de l'existence d'un sous-système. Cette réalité permet d'envisager une contextualisation professionnelle de l'apprentissage de la langue dès les premiers niveaux, ce qui n'entre pas en contradiction avec le « tournant praxéologique » qui recentre l'enseignement des langues étrangères sur l'interaction sociale en accord avec le constructivisme social défini par Vygotsky. Le développement de cette vision interactionnelle a inspiré des spécialistes comme Charaudeau qui définit la compétence discursive comme la capacité à mettre en œuvre « les procédés de mise en scène discursive qui font écho aux contraintes du cadre situationnel [qui] sont de trois ordres : énonciatif, énoncif et sémantique » (2000 : 38), à savoir relatifs à la situation d'énonciation, à l'organisation du discours et aux savoirs partagés. L'intérêt principal de construire les contenus de ces trois ordres à partir de l'analyse du discours est de disposer d'une base empirique plus représentative de la réalité professionnelle que la création de contenus de manière introspective. En effet, le corpus fournit des exemples de ce qu'un locuteur pense être une production correcte de son langage (McEnery, Xiao & Tono, 2006 : 6) ; et le fait de prendre en compte les résultats de l'analyse d'un discours produit en situations de communication professionnelles pour proposer des contenus pragmatiques visant à développer les compétences langagières répond aux exigences de la deuxième hypothèse de Krashen (1977) sur l'apprentissage des langues étrangères. Ces contenus sont des entrées accessibles et compréhensibles par les apprenants car elles sont directement collectées dans le domaine qu'ils ont choisi d'étudier pour les aider à produire les genres de textes et les types de discours qu'ils pourront adapter à leur future situations d'interactions professionnelles (Bronckart, 2011 : 44).

En guise de conclusion, nous pouvons considérer que la linguistique sur corpus, voire de corpus, permet de proposer une description détaillée du caractère pragmatique des énoncés produits dans les situations de communication que le spécialiste aura choisi d'étudier. L'intégration de cette information au niveau de la sélection des contenus dans le processus d'apprentissage permet de structurer le développement des compétences communicatives requises sur du matériel authentique, dans le cas présent lié au domaine du tourisme. Même si la logique voudrait que ces contenus soient présentés de manière interactionnelle en relation aux situations d'énonciation dont ils sont issus, de nombreuses recherches en matière de didactique peuvent être proposées pour déterminer les méthodologies les mieux adaptées à cette intégration.

Références

Références bibliographiques

- BRONCKART, Jean-Paul (2011). La formation aux compétences langagières : pour un réexamen des rapports entre langues et discours, *Bulletin VALS-ASLA*, 93 : 27-46.
- CALVI, Maria Vittoria (2010). Los géneros discursivos en la lengua del turismo : una propuesta de clasificación, *Ibérica*, 19 : 9-31.
- CHARAUDEAU, Patrick (2000). De la compétence sociale de communication aux compétences de discours. In *Didactique des langues romanes. Le développement des compétences chez l'apprenant*, Collès, Luc, Dufays, Jean-Louis, Fabry, Geneviève & Maeder, Costantino (eds.), Bruxelles : De Boeck-Duculot, 34-43.
- CONSEIL DE L'EUROPE, (2001). *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Paris : Didier.
- CORBEAU, Sophie, DUBOIS, Chantal & PENFORNIS, Jean-Luc (2004). *Tourisme.com*. Paris : Clé international.
- CORBEAU, Sophie, DUBOIS, Chantal, PENFORNIS, Jean-Luc & SEMICHON, Laurent (2013). *Hôtellerie-restauration.com*. Paris : Clé international.
- GAUTIER, Laurent (2014). Des langues de spécialité à la communication spécialisée : un nouveau paradigme de recherche à l'intersection entre sciences du langage, info-com et sciences cognitives ?, *Etudes Interdisciplinaires en Francophonie. Sciences humaines*, 1 : 225-245.
- GIRARDET, Jacky & PECHEUR, Jacques (2006). *Campus 1*. Paris : Clé international.
- GERMAIN, Claude (1993). *Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*. Paris : Clé international, coll. Didactique des langues étrangères.
- GOSSMAN, Lionel (2003). Anecdote And History, *History and Theory*, 42 : 143–168.
- GUNNARSSON, Britt-Louise (2009). *Professional Discourse*. London, New York : Continuum International Publishnig Group, coll. Continuum Discourse Series.
- HYMES, Dell H. (1992). The concept of communicative competence revisited, in *Thirty Years of Linguistic Evolution*, Pütz, Martin (ed.), Amsterdam, Philadelphia : Benjamins, 31-58.
- ENGBERG-PEDERSEN, Elisabeth (1999). Space and time, in *Cognitive semantics, meaning and cognition*, Allwood, Jens & Gärdenfors, Peter (Eds). Amsterdam, Philadelphia : Benjamin, 131-152.
- KILGARRIFF, Adam (2012). Getting to know your corpus, *Lexical Computing Ltd.*, Brighton, UK,
http://trac.sketchengine.co.uk/attachment/wiki/AK/Papers/Kilgarriff_TSD2012.pdf?format=r aw, (nd). Consulté en mai 2014.
- KRASHEN, Stephen (1977). Some issues relating to the monitor model. In *Teaching and learning English as a Second Language: Trends in Research and Practice: On TESOL '77: Selected Papers from the Eleventh Annual Convention of Teachers of English to Speakers of Other Languages, Miami, Florida, April 26 – May 1, 1977*. Brown, Douglas H., Yorio, Carlos & Crymes, Ruth H. (eds.). Washington, DC: Teachers of English to Speakers of Other Languages, 144–158.
- LAVRIC, Eva (2013). Wie Europas Winzer/innen Fremdsprachen lernen – Präsentation des EU-Projekts 'VinoLingua', in *Fachsprache(n) in der Romania, Entwicklung, Verwendung, Übersetzung*, Wien, Ursula et al. (eds.). Berlin : Frank und Timme, 309-331.
- LERAT, Pierre (1995). *Les langues spécialisées*. Paris : Presse Universitaires de France, coll. Linguistique nouvelle.
- MAPELLI, Giovanna & PICCIONI, Sara (2011). Taxonomía de los textos turísticos : factores lingüísticos y factores contextuales, in *La lengua del turismo géneros discursivos y terminología*, Calvi, Maria Vittoria & Mapelli, Giovanna (eds). Bern : Peter Lang, 47-73.

MCENERY, Tony, XIAO, Richard & TONO, Yukio (2006). *Corpus-Based Language Studies*. London, New York : Routledge.

PETIT, Michel (2010). Le discours spécialisé et le spécialisé du discours : repère pour l'analyse du discours en anglais de spécialité, *E-rea*, 8.1: 1-15, <http://erea.revues.org/1400> , (nd). Consulté en mai 2014.

RICHARD, Jack C. (2001). *Curriculum Development in Language Teaching*. 1st ed. Cambridge : Cambridge University Press.

Références aux sites Internet

CNRS & UNIVERSITE DE LORRAINE, Le Trésor de la langue française informatisé, <http://atilf.atilf.fr/> (nd). Consulté en mai 2014

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION (ISO), Norme ISO 1087 : 1990, http://www.iso.org/iso/fr/catalogue_detail.htm?csnumber=5591, 1990. Consulté en mai 2014

KILGARRIFF, Adam, RYCHLY, Pavel, SMRZ, Pavel & TUGWELL, David. The Sketch Engine, <http://www.sketchengine.co.uk> (2004). Consulté en mai 2014

LA FRANCE PITTORESQUE, Guide de la France d'hier et d'aujourd'hui <http://www.france-pittoresque.com/>, 1999. Consulté en mai 2014